

JPMorgan Funds – Emerging Markets Local Currency Debt Fund – Mise à jour des Restrictions d'investissement

Date d'entrée en vigueur – 29.07.2020

Le JPMorgan Funds - Emerging Markets Local Currency Debt Fund (le « Compartiment ») est enregistré auprès de la Securities and Futures Commission, l'autorité de tutelle à Hong Kong, et par conséquent, certaines restrictions d'investissement sont divulguées dans la section relative au Compartiment du prospectus de JPMorgan Funds.

Le prospectus JPMorgan Funds a été mis à jour afin de préciser que le Gestionnaire financier peut investir jusqu'à 20% des actifs nets du Compartiment dans des titres émis ou garantis par un pays (y compris par des instances gouvernementales ou des autorités publiques ou locales) dont la note de crédit est de catégorie inférieure à « investment grade ». S'inscrivant dans la politique d'investissement actuelle du Compartiment, cette modification donnera au Gestionnaire financier la flexibilité nécessaire pour profiter des opportunités dans les pays ayant une note inférieure à « investment grade ». Cette modification n'affecte en rien le profil de risque du Compartiment.

Pour toute question concernant cette mise à jour ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM52822 | CH/FR | 07/20